

Droit, violences et rapports Femmes/Hommes : approche pluridisciplinaire

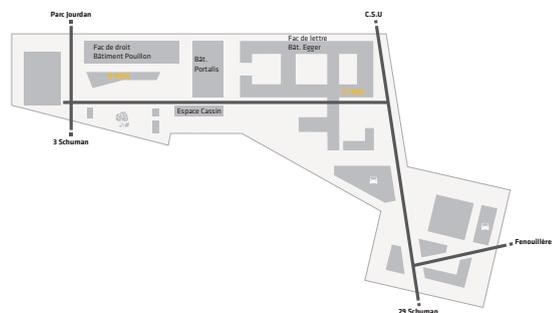
La thématique du droit et de la violence entre les femmes et les hommes n'est pas nouvelle mais revêt aujourd'hui une ampleur médiatique sans précédent. L'université n'a pas été épargnée par les phénomènes de violences que l'on constate dans la société contemporaine, en particulier les violences faites aux femmes. Devant l'importance du phénomène il est apparu nécessaire d'engager une réflexion approfondie sur l'amélioration du dispositif existant au sein de notre université, laquelle s'est fortement engagée pour lutter contre toutes les formes de violence.

S'inspirant du modèle canadien, une refonte totale du dispositif initial, d'accueil et d'accompagnement, a été opérée, faisant d'AMU une université pionnière en la matière. L'inauguration de ce nouveau dispositif au sein de ce colloque atteste clairement de l'engagement de notre université contre toutes les formes de violence en vue d'une meilleure protection des victimes potentielles. Ce problème a fait l'objet d'une inflation législative galopante en France et à l'étranger dont l'objet est d'assurer une meilleure protection des victimes, avec des réponses diversifiées. En effet, la réponse pénale n'est pas toujours exclusive. Il faut également faire place à une justice restaurative en totale complémentarité avec notre droit positif.

La réflexion qui s'est développée autour de cette question sur le plan international demeure encore inachevée. Pour autant, la lutte contre les violences est devenue un enjeu éthique et démocratique majeur. Certaines formes de violences autrefois invisibles sont à présent révélées, mais restent mal identifiées, tant par leurs auteurs que par les victimes

N'appartient-il pas à l'Université de se saisir de cette problématique et de s'interroger sur la mise en oeuvre de nouvelles mesures permettant de limiter, à défaut d'éradiquer, toutes les formes de violences au sein de l'environnement social ?

Lors de ce colloque, il s'agit de poser les grandes lignes d'une réflexion fondamentale sur le droit, les violences et les rapports Femmes-Hommes. Un grand nombre de réponses seront apportées dans une approche pluridisciplinaire au confluent des interrogations de la société. Juristes, médecins, responsables des institutions et universitaires seront invités à croiser leur regard et à confronter leurs points de vue.



Separation, Edvard Munch, 1896, © Munch-museet/Oslo

ORGANISATION SCIENTIFIQUE
Geneviève Casile-Hugues, Isabelle Régner
ORGANISATION LOGISTIQUE
Karima Bounoua, Christelle Labbay

Aix-Marseille université
Socialement engagée

Faculté de Droit et de Science Politique
Aix-Marseille Université

COLLOQUE

**DROIT, VIOLENCES
ET RAPPORTS
FEMMES/HOMMES :
APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE**

ET

**Inauguration du
Service Respect et Égalité**

SERVISE
POUR
LE RESPECT
& L'ÉGALITÉ

PRÉVENIR - ACCOMPAGNER - AGIR

Jeudi 5 mai 2022 à 8h30
Faculté de Droit et Science Politique - Amphithéâtre Mistral
Campus Aix-en-Provence

ADES UMR 7268

CDSA
Centre de droit de la santé.

Institut de Droit de la Santé

- 8h30 Accueil des participants**
- 9h00 Allocutions d'ouverture**
Professeur Éric Berton, Président Aix- Marseille Université ; **Professeur Bernard Beignier**, Recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur ; **Professeur Jean-Philippe Agresti**, Recteur de l'académie de Corse, Doyen honoraire de la Faculté Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille Université ; **Professeur Jean-Baptiste Perrier**, Doyen de la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille Université
- 9h15 Rapport introductif**
Geneviève Casile Hugues, Maître de Conférences HDR en Droit Privé et Sciences Criminelles, Directrice de l'Institut de Droit de la Santé, Aix-Marseille Université, Chargée de Mission « Égalité Femmes-Hommes et lutte contre le harcèlement, les violences sexuelles, sexistes et homophobes »

PREMIÈRE PARTIE

**La lutte contre les violences
dans les rapports Femmes-Hommes :
une protection accrue
&
Inauguration
du Service Respect et Egalité**

*Présidente de Séance : Geneviève Casile-Hugues, Maître de Conférences HDR,
Aix-Marseille Université, Directrice de l'Institut en Droit de la Santé*

- 9h35 Le nouveau dispositif d'AMU : objet de protection**
Isabelle Régner, Professeure de psychologie sociale, Aix-Marseille Université, Vice-Présidente Égalité Femmes-Hommes et lutte contre les discriminations
- 9h55 Le modèle de l'Université de Montréal : source d'inspiration**
Isabelle Chagnon, Directrice du Bureau du respect de la personne, Université de Montréal
- 10h25 Discussion**
- 10h45 Pause**
- Président de Séance : Vincent Egéa, Professeur Aix-Marseille Université,
Directeur du laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles,
Vice-président Affaires juridiques et institutionnelles*
- 11h15 Le droit pénal acteur de la protection de la violence faite aux femmes**
Robert Gelli, Secrétaire d'État à la justice, Président du conseil d'État de la principauté de Monaco
- 11h35 La violence envers les femmes : un enjeu international**
Blandine Chelini, Professeure des Universités en Histoire Contemporaine et Relations Internationales, Aix-Marseille Université

- 11h50 La justice restaurative dans la fonction publique**
Arnaud Lami, Maître de Conférences HDR en droit Public, Aix-Marseille Université
- 12h00 Discussion**
- 12h15 Déjeuner**

DEUXIÈME PARTIE

**La lutte contre les violences
dans les rapports Femmes-Hommes :
un enjeu de société**

*Président de Séance : Hervé Isar, Professeur de Droit Public, Directeur du Laboratoire
Interdisciplinaire de Droit Média et Mutations Sociales, Aix-Marseille Université*

- 14h00 Processus de civilisation des rapports humains et nouveaux dispositifs démocratiques de lutte contre les violences faites aux femmes**
Hélène Thomas, Professeure de Science Politique, Faculté de Droit, Aix-Marseille Université
- 14h20 Où commence la violence ?**
Pierre Le Coz, Professeur de philosophie, UFR de Sciences Médicales et Paramédicales, Aix-Marseille Université
- 14h40 Problématiques de genre en Droit de la Santé**
Guyène Nicolas, Maître de Conférences HDR en Droit Public, Aix-Marseille Université
- 15h00 Discussion**
- 15h10 Pause**
- Président de séance : Georges Léonetti, Doyen de la Faculté des Sciences Médicales
et Paramédicales, Professeur des Universités CHU de Marseille, Médecine Légale et Droit
de la Santé, Aix-Marseille Université.*
- 15h30 Situation comparée femmes/hommes à la Faculté de Pharmacie de Marseille**
Françoise Dignat-Georges, Doyenne de la Faculté de Pharmacie, Professeure d'hématologie et d'immunologie, Aix-Marseille Université
- 15h55 Réparation des violences fondées sur le genre**
Christophe Bartoli, Professeur des Universités, CHU de Marseille, Médecine Légale et Droit de la Santé, Aix-Marseille Université
- 16h20 Violences faites aux femmes et santé publique : la maison des femmes à Marseille**
Sophie Tardieu, Praticienne hospitalière Santé Publique AP-HM
Florence Bretelle, Professeure, Aix-Marseille Université
- 16h50 Discussion**
- 17h30 Propos conclusifs**
Isabelle Régner